



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

La "crise du recrutement" des enseignant-e-s mérite mieux que du bricolage et des manipulations de chiffres

Le ministère de l'Éducation nationale s'est félicité, par voie de communiqué de presse, d'une hausse du nombre de candidat-e-s aux concours de l'enseignement.

Le nombre de candidat-e-s pour le CAPES, serait ainsi passé de 30 273 en 2014 à 34 279 pour les concours 2015. Pour les concours 2014, le ministère indique pourtant sur son site internet 34 620 inscrits en 2014... ce qui signifie, en réalité, une légère baisse du nombre de candidat-e-s ! En fait, le ministère mélange plusieurs chiffres, entre le concours exceptionnel 2014, les concours internes ou réservés,...

En donnant ces chiffres bruts, le ministère ignore tout simplement des réalités très différentes d'une discipline à l'autre et surtout le fait que les jurys ont pour habitude de ne pas pourvoir tous les postes !

La CGT Educ'action considère que le recrutement de personnels mérite mieux que ces manipulations. Des réponses réelles doivent être données afin d'"attirer" les futur-e-s personnels : augmentation des salaires, retour à une formation digne de ce nom, amélioration des conditions de travail.

Un exemple des réponses non adaptées et la situation faite à la Seine-Saint-Denis.

La ministre de l'Éducation nationale annonce la création de 500 postes par un "concours exceptionnel pour l'académie de Créteil". Ce "concours exceptionnel" serait à destination des "*candidats qui ont le niveau mais qui n'ont pas réussi le concours dans d'autres académies plus recherchées*".

Enfin, il sera proposé aux étudiant-e-s de l'ESPE "*d'étudier en alternance, leur permettant d'enseigner à temps partiel dès la première année de Master et percevoir une rémunération équivalente au SMIC*".

Plutôt que de créer un concours "Spécial 93", qui ressemble d'ailleurs à une nouvelle forme de stigmatisation de ce département, le gouvernement ferait bien de s'atteler à une amélioration des conditions d'exercice des personnels et d'apprentissage des élèves du 93.

La seule réponse aux 450 précaires embauchés en urgence pour palier à la demande, doit être la titularisation et une formation adaptée, et le recrutement par concours à la hauteur des besoins.

Montreuil, le 25 novembre 2014